

Atelier : Conquérir de nouveaux marchés : comment soutenir l'internationalisation de nos entreprises ? – Marie Lebec, témoin : Alexandre Zapolsky, Linagora.



La députée **Marie Lebec**, membre de la commission des affaires économiques et co-rapporteuse de la loi PACTE, a introduit l'atelier en évoquant les facteurs déterminants du commerce extérieur français, marqué notamment par un déficit structurel.

Quelques indicateurs encourageants pour 2018 sont par ailleurs relevés, notamment une hausse des exportations de biens de près de 4%. Hors énergie, le déficit commercial recule de 33 à 29 milliards d'euros et le nombre d'entreprises exportatrices augmente à plus de 125 000. La dynamique est donc intéressante mais doit être largement amplifiée : la France est encore loin du nombre de 220 000 entreprises exportatrices en Italie et 310 000 en Allemagne.

La députée a par ailleurs rappelé les mesures introduites dans la loi PACTE en faveur de la compétitivité-coût et l'innovation des entreprises pour monter en gamme et se démarquer sur les marchés internationaux.

Les trois volets du plan en faveur du commerce extérieur ont également été présentés :

- la refonte du dispositif public d'accompagnement des entreprises avec la mise en place de la Team France Export et des guichets uniques en région et à l'international ;
- une révision des financements exports, plus adaptés aux PME ;
- un travail sur la formation et la maîtrise des langues étrangères.

Alexandre Zapolsky, Président de Linagora, a témoigné de l'importance du réseau des conseillers français du commerce extérieur pour s'implanter à l'international, ainsi que des personnels des ambassades.

Les avancées de la Team France Export ont également été présentées, ainsi que la mise en place de guichets uniques en région via le déploiement à venir de plateformes numériques à destination des entrepreneurs. Le rôle des réseaux privés d'accompagnement des entreprises a aussi été évoqué par plusieurs participants.

Pour autant, les participants ont soulevé la nécessité d'une plus grande mobilisation des régions sur ces sujets, jugée encore trop faible.

Alexandre Zapolsky est revenu sur l'implication nécessaire de l'entrepreneur dans la démarche d'internationalisation de son entreprise et sa persévérance sur le long terme. Il a témoigné de son expérience au Canada où la filiale qu'il a créée il y a plusieurs années trouve désormais son marché et connaît une forte augmentation de son chiffre d'affaires.

Les participants ont salué l'utilité du dispositif VIE pour renforcer les équipes de leur entreprise à l'international. Pour **Alexandre Zapolsky**, c'est un excellent outil. Il a eu recours à 5 VIE au Canada au cours des dernières années et l'actuel directeur de sa filiale est son ancien VIE, recruté en fin de volontariat.

Plusieurs participants ont soulevé les difficultés à commercer avec l'Iran suite aux sanctions américaines. À ce sujet, la création du dispositif Instex (Instrument In Support Of Trade Exchanges), commun à la France, l'Allemagne et la Grande Bretagne a été rappelée. Il doit permettre un commerce souverain des entreprises françaises vers l'Iran. Pour plus d'informations : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/IR/sanctions>

Enfin, l'action des conseillers du commerce extérieur a été évoquée : ces conseillers réalisent en France de nombreuses missions de sensibilisation des jeunes collégiens ou lycéens sur les perspectives de carrières à l'international. Ils participent également au coaching d'entrepreneurs.